



FORMATION

Pratiquer l'accueil à la ferme : règlementation, fiscalité et accueil social

Jour 1 – L'accueil à la ferme, réglementation et fiscalité

Vendredi 22 janvier 2016

 9h00 – 12h30 : Les différents types d'accueil à la ferme

Objectifs pédagogiques :

- Distinguer les différents types d'accueil à la ferme et la réglementation correspondante

Contenu :

- Les différents types d'accueil, définition et aspects juridiques : ferme pédagogique, accueil de groupes, gîte, chambre et tables d'hôte, camping à la ferme...
- La réglementation en vigueur : obligations sanitaires et sécurité, agréments administratifs, ERP...
- Les labels liés à l'accueil à la ferme (Accueil Paysan, Bienvenue à la ferme, Gîte de France, WWF...) : grands principes et fonctionnement.

 13h30 – 17h00 : Les statuts sociaux et fiscaux en agritourisme

Objectifs pédagogiques :

Choisir les statuts sociaux et fiscaux de l'activité d'accueil agritouristique

Contenu :

Les statuts sociaux et fiscaux des activités d'accueil :

- régime social : cas général des activités agritouristiques, cas des agriculteurs et des non-agriculteurs, l'autoentreprise, cas des pluriactifs
- Impôt sur les bénéfices : régimes spéciaux, BIC, BNC, régime des agriculteurs et non-agriculteurs
- la TVA : principes, activités exonérées, activités hôtelières, cas des agriculteurs
- les autres impôts : taxe d'habitation et exonération pour les activités de tourisme, taxe d'aménagement, de séjour, autres taxes...

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Le Luc

Tarifs : formation gratuite pour les agriculteurs éligibles VIVEA,
non-éligibles : nous consulter.

Intervenant :

- Josiane Betton, consultante en gestion d'entreprise, spécialisée activités agri-rurales
- Alaric Stéphan, animateur ADEAR du Var

Repas du midi : repas tiré du sac

Jour 2 – L'accueil social à la ferme et en milieu rural

Judi 28 janvier 2016

 9h30 – 13h00 : Les différents types d'accueil et leurs spécificités

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les différents types d'accueil social et leurs spécificités ;
- S'approprier la réglementation spécifique à l'accueil social.

Contenu :

- Qu'est-ce que l'accueil social à la ferme et en milieu rural dans le réseau CIVAM ?
- Quels sont les publics concernés par ce type d'accueil ?
- Quels sont les accueils réalisés dans le réseau CIVAM ?
- La réglementation et la législation en vigueur
- La responsabilité et les assurances
- Identifier les outils du réseau : guide de l'accueil social, fiches mémo, conventions

 14h00 – 17h30 : Accueillir des jeunes en difficulté

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les enjeux et les acteurs de l'accueil de jeunes en difficulté
- S'approprier les modalités d'accueil spécifiques au public jeune

Contenu :

- La Projection Judiciaire de la Jeunesse : présentation du fonctionnement en Région PACA, intervention de l'équipe de la Projection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) du Var
- Quels jeunes sont concernés par ce dispositif ?
- Quelles modalités d'accueil dans notre réseau ?
- Témoignage d'une accueillante

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Toulon

Tarifs : formation gratuite pour les agriculteurs éligibles VIVEA,
non-éligibles : nous consulter.

Intervenants :

- Corinne Mellet-Esnouf, CIVAM Auvergne, référente nationale Accueil Social
- Marie Baudouin, directrice de l'Etablissement de placement et du dispositif d'hébergement diversifié de Toulon

Repas du midi : pris en charge

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Marion Genty – animatrice AEMR

GR CIVAM PACA – MIN 13 – 84 953 Cavaillon cedex

marion.genty@civampaca.org – 04 90 78 35 39 / 06 78 66 60 35